MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX

CAHIER DES CHARGES

« Prestataire pour la maintenance des locaux »

MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX
127 avenue Emile Counord– 33 300 Bordeaux
Tél. : 05 57 78 37 37 – fax : 05 57 78 37 39

La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

SOMMAIRE

Article 1 **PRESENTATION MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX**

- 1-1 COORDONNEES
- 1-2 MISSION

Article 2 **MODE DE PASSATION**

Article 3 **OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES**

- 3-1 ACTION ET OBJECTIFS
- 3-2 POSTES CONFIES A L'OPERATEUR : OBJET DU MARCHE
- 3-3 DATE ET LIEUX DE REALISATION
- 3-4 PRIX ET MODALITES DE CONTRACTUALISATION
- 3-5 DUREE DU MARCHE

Article 4 **CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES**

Article 5 **DELAIS ET MODALITES DE REPONSE**

Article 6 **LE FONDS SOCIAL EUROPEEN**

Article 7 **CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Article 8 **MODALITES DE REGLEMENT**

Article 9 **RESILISATION ET LITIGES**

MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX
127 avenue Emile Counord– 33 300 Bordeaux
Tél. : 05 57 78 37 37 – fax : 05 57 78 37 39

La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Article 1 PRESENTATION MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX

1-1 COORDONNEES

MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX
Immeuble Arc-en-Ciel
127 avenue Emile Counord - 33300 BORDEAUX
Tél. 05 57 78 37 37 – Fax. 05 57 78 37 39
www.maison-emploi-bordeaux.fr - contact@maison-emploi-bordeaux.fr
Siret n° 490 585 262 00069

1-2 MISSION

La mission de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise est d'animer le territoire, de coordonner les différentes initiatives en matière d'accès à l'emploi et de mettre en place des synergies entre les différents acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion pour apporter un service à valeur ajoutée aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise intervient dans l'étude et l'observation du marché local de l'emploi, dans l'animation du territoire à travers la coordination, l'ingénierie et le montage de projets.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise participe également à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement des demandeurs d'emplois bordelais afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Elle porte le dispositif PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) créé en 1998 par la Ville de Bordeaux et ses partenaires locaux.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise bénéficie de cofinancements de l'Europe par le biais du Fonds Social Européen (FSE).
Ils sont répartis sur les trois établissements suivants :

- le Siège : 127, avenue Emile Counord 33300 BORDEAUX
- la Pépinière Eco-créative : 9, rue André Darbon 33300 BORDEAUX

La Maison de l'Emploi de l'Insertion Économique et de l'Entreprise de Bordeaux est une Association loi 1901, enregistrée sous le numéro SIRET : 490 585 262 00069.

Pour plus d'information sur la Maison de l'Emploi, visitez son site : www.maison-emploi-bordeaux.fr

Article 2 MODE DE PASSATION

Marché à procédure adaptée selon l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
Marché à bons de commande sans minimum.

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPEENNE
La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Article 3 OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES

3-1 ACTION ET OBJECTIFS

Le présent Appel d'Offres a pour objectif de désigner un prestataire chargé d'assurer l'entretien courant (hors nettoyage) des différents sites de la Maison de l'Emploi de Bordeaux, à savoir :

➢ Le Siège : 127, avenue Emile Counord 33300 BORDEAUX : 500 m2 +/- et 30 collaborateurs

L'activité du siège est essentiellement administrative. Néanmoins il est fréquenté par les partenaires de la Maison de l'Emploi et du public (chercheurs d'emploi, créateurs d'entreprises,..)

➢ La Pépinière Eco-créative : 9, rue André Darbon 33300 BORDEAUX : 850 m2 +/- sur 3 niveaux et 80 collaborateurs

La Pépinière Eco-créative héberge près de 20 entreprises de taille et d'activités variées.

3-2 POSTES CONFIES A L'OPERATEUR : OBJET DU MARCHE

Les différents types de travaux qui seront confiés sont les suivants :

Corps de métiers	Exemple de travaux
Electricité (courant fort et courant faible	- Vérification des installations et maintenance des installations - Déplacement/ajout/suppression de prises, interrupteurs, plafonniers - Ajout de différentiels sur tableau électrique
Plomberie	- Réparation de fuites - Nettoyage des cuves des cumulus - Débouchage lavabos - Débouchage toilettes
Peinture	- Rafraichissement, raccords des murs et plafonds
Sols	- Remplacement de dalles moquette ou de revêtements PVC
Menuiserie	- Réglage des portes et fenêtres (bois, aluminium et PVC) - Pose/dépose/remplacement de serrures - Pose/dépose/remplacement de portes

Cette liste n'est pas exhaustive. Le recours à la sous-traitance est possible.

3-3 DATE ET LIEU DE REALISATION DE L'EVENEMENT

Les interventions seront effectuées sur les différents sites de la Maison de l'Emploi. Les sites décrits au 3-1 sont donnés à titre indicatif.

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPEENNE
La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Dans sa réponse, le candidat devra préciser ses délais d'intervention selon deux modalités :

- Intervention en urgence (par exemple : panne électrique, fuite, débouchage de toilettes, serrurerie,…)
- Intervention programmée (par exemple : mise en peinture, changement de moquette,..)

Le candidat devra indiquer les plages horaires et les jours sur lesquels il peut intervenir.

Le candidat pourra également prévoir des visites régulières de maintenance et de prévention.

3-4 PRIX ET MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le candidat devra indiquer ses tarifs dans le bordereau des prix annexé au cahier des charges.

Le prix devra être indiqué en Euros hors taxes et toutes taxes comprises. Les frais de déplacement et de livraison seront inclus dans le prix.

Les prix sont fixes pendant la durée de réalisation du marché.

Le Cahier des Charges, la réponse du candidat et le bordeaux des prix constituent l'acte d'engagement.

3-5 DUREE DU MARCHE

Le présent marché est conclu de sa date de notification pour une période initiale de 12 mois. Il pourra-être renouvelé 2 fois par notification expresse.

Article 4 CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

L'offre devra comporter :

- le présent cahier des charges **paraphé, daté et signé sans modification en y ajoutant la mention « pour acceptation »*.**
- un mémoire technique **paraphé, daté et signé***, précisant : les modalités d'intervention, les certifications requises,
- un relevé d'identité bancaire
- le bordereau des prix, **daté et signé***.

Le cahier des charges, le mémoire technique et le devis constitueront l'engagement du candidat. Ils seront complétés par des bons de commande.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise, se réserve la possibilité de négocier avec des candidats.

* Ces mentions doivent-être manuscrites

Article 5 DELAI ET MODALITE DE REPONSE

Les propositions devront nous parvenir au plus tard **11 septembre à 12h sous PLI cacheté portant les mentions :**

Offre pour :
«Prestataire pour la maintenance des locaux»
NE PAS OUVRIR

à l'adresse suivante :

Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux
Immeuble Arc en Ciel
127, avenue Emile COUNORD
33300 BORDEAUX

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours.

Article 6 LE FONDS SOCIAL EUROPEEN / FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion économique et de l'Entreprise est cofinancée dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE pour l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 et du Programme Opérationnel Régional FEDER/FSE 2014-2020 (2014FR160OP001).

Les volets déconcentrés en Aquitaine du **PO national FSE 2014-2020 « Emploi Inclusion »** a vocation à couvrir prioritairement les actions menées dans le cadre de l'objectif thématique 8 « Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre » et de l'objectif thématique 9 « Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination ».

La stratégie retenue pour le programme opérationnel national du fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion en Métropole repose sur le choix de trois axes stratégiques d'intervention complétés d'un axe dédié à l'assistance technique :

- Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat ;
- Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels ;
- Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.

Le **PO régional FEDER-FSE 2014-2020 « 2014FR160OP001** » a vocation, au titre du FSE, à couvrir prioritairement les actions menées dans le cadre de l'objectif thématique 10 « Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie »

Ces cofinancements impliquent, entre autres, les obligations suivantes :

- Obligation de publicité : obligation de faire état de la participation du FSE, notamment dans le

cadre de toute publication ou communication afférente et, le cas échéant, auprès des participants.

- Renseignement des indicateurs et contribution aux travaux d'évaluation : Le titulaire est tenu de fournir toute information nécessaire au renseignement des indicateurs de réalisation ou de résultat.

- Suivi en cours d'exécution : Le titulaire est tenu de recevoir les personnes réalisant les visites sur place en cours d'exécution de l'opération. A cette occasion, il communiquera toute information relative aux conditions de déroulement des actions cofinancées.

- Modalités de liquidation : Une réfaction des montants dus est prévue, en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation constatée lors des visites sur place ou des vérifications de service fait. Le titulaire est tenu de fournir à la demande du pouvoir adjudicateur toute pièce afférente aux modalités d'exécution de la prestation. La remise et la vérification de ces pièces conditionnent le paiement à effectuer.

- Conservation et présentation des pièces relatives à l'opération : Le titulaire tient à la disposition de tout contrôleur ou auditeur national ou communautaire habilité l'ensemble des pièces justificatives relatives aux prestations fournies, et ceci jusqu'à la date de clôture prévisionnelle du programme, à titre indicatif le 31 décembre 2021. Durant cette période, le titulaire se soumet à tout contrôle, sur pièces et / ou sur place, effectué par toute instance nationale ou communautaire habilitée.)

Article 7 CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- coût de la prestation (55 %)
- qualité de l'offre proposée (45 %)

Article 8 MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement s'effectuera suivant les règles de comptabilité privée.

Les factures ne pourront être émises qu'après réalisation de la prestation telle que prévue dans le bon de commande (ou le devis accepté).
Ne pourront être mises en paiement qu'après réception des travaux.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original portant, outre les mentions légales :

- le nom et l'adresse du créancier
- numéro et date du bon de commande
- montant HT de la prestation
- taux et montant de la TVA
- montant TTC de la prestation
- date et numérotation de la facturation
- date et lieu de livraison

Les sommes dues seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalentes.

En cas de recours à la sous-traitance, les sous-traitants seront directement payés par le

prestataire retenu dans le cadre de l'appel d'offre.

La facturation sera établie par année civile.

Article 9 RESILIATION ET LITIGES

Résiliation :

La décision de résiliation du marché par la Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux pourra intervenir à tout moment, qu'il y ait ou non faute du titulaire. Le titulaire aura le droit d'être indemnisé.

Le présent marché peut être résilié aux torts du titulaire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques.

Litiges :

En cas de litige, les parties s'engagent dans un premier temps à tenter de trouver une solution amiable au règlement du conflit.

En l'absence d'accord entre les parties, tout litige relatif à l'exécution du présent marché sera soumis à la juridiction compétente pour l'Association Maison de l'Emploi de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux

Renseignements :

Laurence GARNUNG - Adjointe de Direction Structures

Tel. 05 57 78 17 85 – 05 57 78 37 37 (std)
Mail. l.garnung@maison-emploi-bordeaux.fr

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPEENNE

La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Fiche d'indentification du candidat

(à retourner dûment complétée et signée)

Dénomination	
Statut juridique	
Numéro SIRET	
Adresse de l'organisme	
Coordonnées téléphoniques	
Adresse mail	
Nom du représentant légal	
Noms des dirigeants	
Nom de la personne responsable de la prestation	

Je soussigné(e), (NOM et Prénom).....

représentant(e) légal(e) de.....

- certifie que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre;

Fait à ……, le ……..,

(Nom et fonction)

(Cachet Structure) (Signature)

MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX
127 avenue Emile Counord– 33 300 Bordeaux
Tél. : 05 57 78 37 37 – fax : 05 57 78 37 39

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPEENNE

La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Attestation d'absence de conflit d'intérêts

(à retourner dûment complétée et signée)

Je soussigné(e) ……, agissant en qualité de représentant légal de l'organisme **(raison sociale, adresse et n°SIRET)** ……, fournisseur de biens et/ou de services pour la prestation dénommée **(intitulé de la prestation)**…… qui se réalisera pour la période du ……au ……,

déclare sur l'honneur que ladite personne morale et/ou ses représentants :

a) ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre de la présente prestation. Un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs ;

b) feront connaître à **La Maison de l'Emploi de Bordeaux** sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;

c) n'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, d'avantage financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

Je suis informé(e) que les informations fournies ci-dessus sont susceptibles d'une vérification.

Fait à ……, le ……..,

(Nom et Fonction)

(Cachet Structure)

(Signature précédée de la mention " Lu et approuvé ")

MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX
127 avenue Emile Counord– 33 300 Bordeaux
Tél. : 05 57 78 37 37 – fax : 05 57 78 37 39

l'Europe s'engage en France
UNION EUROPEENNE
La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020

Maintenance des locaux
Bordereau de prix pour la comparaison des offres

Corps de métiers	Exemple de travaux	Mode de calcul	Prix main d'œuvre HT	Prix matériaux et fournitures HT	Forfait déplacement pour la prestation HT	Total HT
Électricité (courant fort et courant faible)	Déplacement d'un interrupteur	A l'acte				€
	Création d'une prise RJ45	A l'acte				€
	Installation d'un différentiel sur tableau électrique	A l'acte				€
Plomberie	Réparation d'une fuite sur syphon	A l'acte				€
	Débouchage de toilettes	A l'acte				€
	Débouchage de lavabo	A l'acte				€
	Nettoyage de cuve d'un cumulus	A l'acte				€
Peinture	Préparation et mise en peinture d'un mur type plaque de plâtre ou fibre de verre	Au m²				€
	Préparation et mise en peinture d'un plafond	Au m²				€
	Préparation et mise en peinture de plinthes	Au m linéaire				€
Sols	Remplacement de dalles de moquettes 30x30 collées	Au m²				€
	Remplacement de revêtement PVC	Au m²				€
Menuiserie	Réglage de portes ou de fenêtres	A l'acte				€
	Réglage des grooms des portes	A l'acte				€
	Dépose/pose/remplacement de serrures	A l'acte				€
			€	€	€	€

Tarif Visites préventives le cas échéant	Préciser le nombre de visites annuelles :	Par an				€

MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX
127 avenue Emile Counord– 33 300 Bordeaux
Tél. : 05 57 78 37 37 – fax : 05 57 78 37 39

La Maison de l'Emploi est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » et régional « FEDER-FSE » 2014-2020